

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE  
– ETIQUETAGE ET NOTICE COMBINES**

**2.5L & 5L**

**1. NOM DU MEDICATION VÉTÉRINAIRE**

Ectofly 12,5 mg/ml solution pour-on pour ovin

**2. COMPOSITION**

**Chaque ml contient :**

**Substance active:**

Cyperméthrine Cis : Trans (80:20) ..... 12,5 mg

**Excipient**

Vert S (E142) ..... 0,2 mg

Solution claire non aqueuse, bleue.

**3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

**2.5L**

5L

**4. ESPÈCES CIBLES**

Ovins.

**5. INDICATIONS D'UTILISATION**

Traitement et lutte contre les mouches de tête.

Traitement des infestations par les tiques et les poux broyeur.

Prévention et traitement des myases.

**6. CONTRE-INDICATIONS**

Ne pas utiliser chez les agneaux âgés de moins d'une semaine.

Pour la prévention des myases, ne pas administrer à des animaux de moins de 12,5 kg de poids vif.

Eviter de traiter les très jeunes agneaux si le temps est exceptionnellement chaud.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

**7. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**

Mises en garde particulières:

L'utilisation fréquente et répétée de traitements antiparasitaires de la même famille peut augmenter le risque de développement d'une résistance.

Précautions particulières pour chaque espèce cible:

Des précautions doivent être prises pour ne pas appliquer le médicament vétérinaire trop près de la queue de l'agneau car la brebis reconnaît le jeune agneau en partie par l'odeur de la région caudale.

Les mouches responsables de myases sont attirées par la laine sale et humide, ou par des plaies ouvertes. L'endroit le plus fréquemment attaqué par la mouche est la culotte du mouton en raison des souillures causées par la diarrhée et par les imprégnations d'urine. L'efficacité du médicament vétérinaire est réduite en présence de laine souillée ou sale. Il est donc nécessaire d'écussonner (tonte de la région génito-anale) régulièrement les moutons et de maîtriser le parasitisme par des mesures appropriées.

Il faut éviter d'appliquer le médicament vétérinaire dans les yeux du mouton. Cette précaution doit être observée plus particulièrement quand on traite des races avec peu de laine sur la tête.

Des instructions complètes quant à l'utilisation et l'entretien, y compris des détails sur l'utilisation des buses, sont fournies avec chaque pistolet applicateur. Veuillez lire le mode d'emploi avec attention avant l'utilisation. Entretenez avec soin le pistolet applicateur afin de garantir un dosage précis.

Usage uniquement externe.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux:

Ce médicament vétérinaire est nocif en cas d'ingestion et peut causer une irritation cutanée, oculaire ou respiratoire.

Ce médicament vétérinaire peut également provoquer des réactions d'hypersensibilité.

Éviter tout contact avec la peau et/ou les yeux.

Éviter que les enfants aient accès au médicament vétérinaire ou aux animaux traités.

Travailler dans un endroit bien aéré et éviter d'inhaler les vapeurs.

Un équipement de protection individuelle consistant en des lunettes de protection, des vêtements de protection, des gants et des bottes en caoutchouc doit être porté lors de la manipulation de l'animal jusqu'à ce que le médicament vétérinaire ait séché.

Un équipement de protection individuelle consistant en masque protecteur jetable doit être porté lors de l'application du médicament vétérinaire sous forme de spray pour la prévention des myases.

En fixant le pistolet applicateur recommandé au flacon, s'assurer que la tige hélicoïdale de retenue est fermement fixée sur le bouchon et sur l'applicateur.

Laver immédiatement les éclaboussures sur la peau et les yeux avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau exposée avec de l'eau propre.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du médicament vétérinaire. Se laver les mains immédiatement après utilisation du médicament vétérinaire.

En cas d'ingestion accidentelle ou de contact avec la bouche, rincer immédiatement et abondamment la bouche avec de l'eau et demander un avis médical.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement:

La cyperméthrine est extrêmement toxique pour les organismes aquatiques et les bousiers.

Par précaution, les moutons doivent être maintenus éloignés des cours d'eau pendant au moins 12 heures après le traitement (voir rubrique « Propriétés environnementales »). En raison des risques pour l'environnement, l'utilisation du médicament vétérinaire doit être limitée à un traitement par an par pâturage.

Les effets à long terme sur les insectes bousiers liés à l'utilisation continue et répétée d'ectoparasitocides pyréthrénoïdes, ne peuvent pas être exclus. En conséquence, au cours d'une saison, un traitement répété d'animaux dans un même pâturage, par un médicament vétérinaire contenant un pyréthrénoïde, ne doit

être administré qu'en l'absence de traitement alternatif ou de mesures de gestion sanitaire du troupeau, tels que recommandés par un vétérinaire.

#### Gestation

Le médicament vétérinaire peut être utilisé pendant la gestation. Les brebis gestantes doivent être manipulées avec précaution.

#### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Le médicament vétérinaire ne doit être appliqué qu'avec le pistolet applicateur recommandé car le médicament vétérinaire peut dégrader certains composants des pistolets doseurs traditionnels.

#### Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes):

Les signes de toxicité chez les mammifères sont les tremblements, l'hyperexcitabilité, la salivation, la choréo-athétose et la paralysie, ne conduisant que rarement à la mort. Habituellement, les signes disparaissent rapidement et les animaux guérissent généralement en une semaine.

Il n'existe pas d'antidote spécifique mais une thérapie symptomatique peut être administrée si elle est jugée nécessaire.

## **8. EFFETS INDÉSIRABLES**

Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : (<https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>).

## **9. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION**

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids **vif** doit être déterminé aussi précisément que possible, la précision du dispositif de dosage doit être vérifiée.

A la fin de chaque cycle de traitement et avant de ranger le pistolet doseur, expulser immédiatement tout reste de médicament vétérinaire du pistolet doseur.

Administrer le médicament vétérinaire au moyen du pistolet applicateur recommandé comme suit :

#### **Mouches responsables de myases :**

##### Prévention des myases

| <u>Poids vif</u> | <u>Dose</u> | <u>Doses par litre</u> |
|------------------|-------------|------------------------|
| Jusqu'à 25 kg*   | 20 mL       | 50                     |
| De 25 à 40 kg    | 30 mL       | 33                     |
| Plus de 40 kg    | 40 mL       | 25                     |

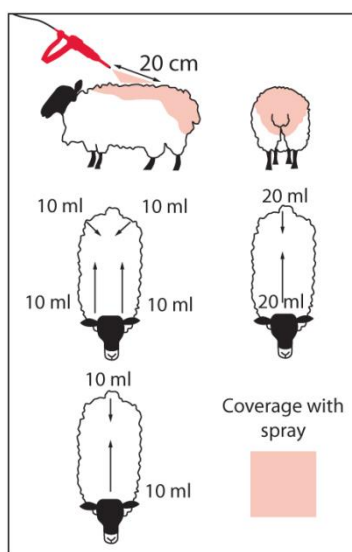
\*Ne pas administrer à des animaux dont le poids vif est inférieur à 12,5 kg.  
Le volume administré ne doit pas dépasser 40 mL par animal.

Appliquer par pulvérisation en éventail sur la surface de la toison sur le dos et l'arrière-train du mouton en utilisant le pistolet Pour-On auquel est fixée une buse à pulvérisation en éventail. La moitié de la dose doit être appliquée sur les épaules, le dos et les flancs et l'autre moitié sur la culotte.

La distance entre la buse et la toison doit être de 20 cm environ. Pour appliquer chaque dose il est nécessaire de repasser 2 ou 3 fois.

**LE MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE EMPECHERA L'ATTAQUE DES MOUCHES UNIQUEMENT SUR LES ZONES COUVERTES PAR LE SPRAY.**

Une application donne une protection de 6 à 8 semaines. Retraiter l'animal selon les besoins.



Coverage with spray = Couvert par le spray

### Traitement des myases

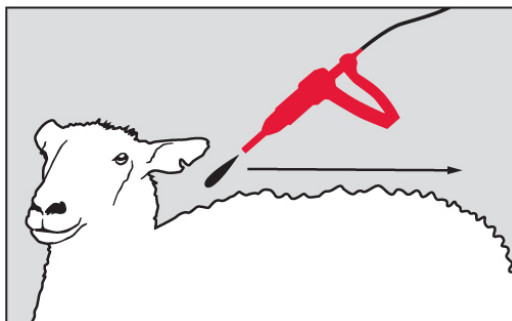
Appliquer directement sur toutes les zones affectées à raison de 2,5 mL pour 100 -150 cm<sup>2</sup> (à peu près la taille d'une main). La buse en forme de T sera utilisée. La plupart des parties attaquées nécessitent 5-10 mL. Veiller à ce que toutes les zones affectées soient traitées. Une seule application suffit à s'assurer de l'expulsion des larves et de leur mort en quelques heures.

**Poux :** 5 mLpar 20 kg de poids vif jusqu'à un maximum de 20 mL.

| <u>Poids vif</u> | <u>Dose</u> | <u>Doses par litre</u> |
|------------------|-------------|------------------------|
| Jusqu'à 20 kg    | 5 mL        | 200                    |
| De 21 à 40 kg    | 10 mL       | 100                    |
| De 41 à 60 kg    | 15 mL       | 66                     |
| Plus de 60 kg    | 20 mL       | 50                     |

A l'aide de la buse droite fixée sur le pistolet applicateur, appliquer sous forme de jet en ligne à partir des épaules jusqu'à la culotte le long de l'épine dorsale.

Les moutons peuvent être traités après la tonte ou à tout moment pendant l'année.



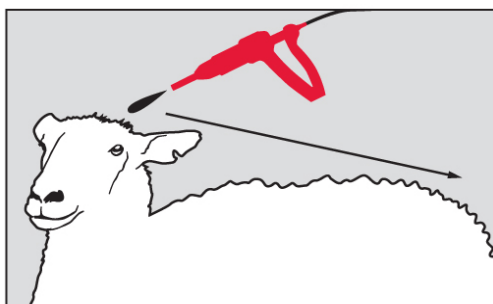
**Tiques :**

Moutons adultes et agneaux de plus de 10 kg : 10 mL par 20 kg de poids vif, jusqu'à un maximum de 40 mL.

Agneaux de moins de 10 kg : : 5 mL suivis 3 semaines plus tard d'une application de 10 mL.

| <u>Poids vif</u> | <u>Dose</u> | <u>Doses par litre</u> |
|------------------|-------------|------------------------|
| Jusqu'à 10 kg    | 5 mL        | 200                    |
| De 11 à 20 kg    | 10 mL       | 100                    |
| De 21 à 40 kg    | 20 mL       | 50                     |
| De 41 à 60 kg    | 30 mL       | 33                     |
| Plus de 60 kg    | 40 mL       | 25                     |

A l'aide de la buse droite fixée sur le pistolet Pour-On, appliquer sous forme de jet en ligne à partir du haut de la tête jusqu'au haut de la culotte.



**Mouche de tête :**

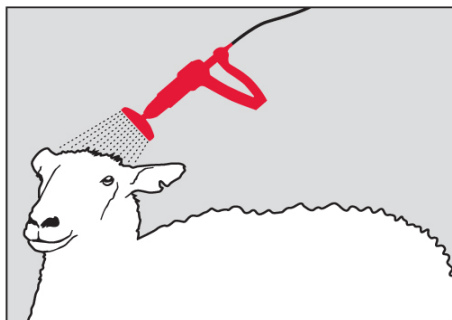
5 mL par animal, quelle que soit sa taille.

Appliquer sur le haut de la tête entre les oreilles, en utilisant la buse en forme de T.

Eviter d'appliquer le médicament vétérinaire dans les yeux du mouton.

Une application avant le début de la saison des mouches donne jusqu'à 4 semaines de protection.

Retraiter l'animal selon les besoins.



Ce médicament vétérinaire contient un colorant qui facilite l'identification des animaux traités. La couleur est temporaire et disparaît de la toison dans les 48 heures consécutives à l'application.

#### **10. INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE**

Afin d'administrer la bonne dose, le poids vif à traiter doit être déterminé de la façon la plus précise possible. La précision du dispositif de dosage doit être vérifiée.

À la fin de chaque cycle de traitement et avant de ranger le pistolet doseur, expulser immédiatement tout reste de produit du pistolet doseur.

Bien agiter avant l'emploi.

#### **11. TEMPS D'ATTENTE**

Temps d'attente:

Ovins :

Viande et abats : 8 jours.

Lait: 5 jours.

#### **12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Conserver le produit à l'abri de la lumière solaire directe.

Conserver dans le conditionnement d'origine hermétiquement clos.

Conserver à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette.

{ mois/année }. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Après la première utilisation (ouverture) du bidon et sur la base de la durée de conservation indiquée dans cette notice, établir la date à laquelle tout produit restant dans le bidon doit être mis au rebut.

Cette date de mise au rebut doit être écrite dans l'espace prévu à cet effet.

Durée de conservation après la première ouverture du bidon : 3 mois.

### **13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau carcyperméthrine  
**EXTRÊMEMENT DANGEREUX** les poissons et autres organismes aquatiques en danger.  
Ne pas contaminer les eaux de surface ou les fossés avec le produit ou les emballages usagés.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

### **14. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

### **15. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS**

FR/V/4170433 0/2012

Flacon de 1 L

Flacon de 2,5 L

Flacon de 5 L

Boîte de 1 flacon de 5 L et de 1 flacon de 2,5 L

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

### **16. DATE DU DERNIER ÉTIQUETAGE APPROUVÉ**

09/2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

### **17. COORDONÉES**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

Bimeda Animal Health Limited

2, 3 & 4 Airton Close

Tallaght

Dublin 24

Irlande

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

BIMEDA France

12 Chemin des Gorges,

69570 Dardilly,

Tel : 07 72 32 90 09,  
Email: [fr-reg@bimeda.com](mailto:fr-reg@bimeda.com)

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

|                                |
|--------------------------------|
| <b>18. AUTRES INFORMATIONS</b> |
|--------------------------------|

<Autres informations>

|                                                        |
|--------------------------------------------------------|
| <b>19. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT»</b> |
|--------------------------------------------------------|

À usage vétérinaire uniquement.

|                               |
|-------------------------------|
| <b>20. DATE DE PÉREMPTION</b> |
|-------------------------------|

EXP {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans

Après ouverture à utiliser dans 3 mois

|                          |
|--------------------------|
| <b>21. NUMÉRO DU LOT</b> |
|--------------------------|

Lot {numéro}